

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN – 20 - A	0502
Intitulé du poste	
Chargée de mission contractualisation	

Titulaire du poste	
--------------------	--

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance (DHAP)
Direction adjointe	Direction adjointe de l'hospitalisation Département de l'offre hospitalière

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p>
<p>La Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance (DHAP) est chargée de porter deux objectifs structurants et complémentaires de la stratégie régionale, et de coordonner les actions de mise en œuvre dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le développement des coopérations et des mutualisations dans le champ sanitaire (tout particulièrement la mise en œuvre des GHT) et dans le champ médico-social, • la mise en œuvre du plan Triennal : équilibre économique des établissements, amélioration et adéquation des organisations et des prises en charges, pertinence des soins et des prescriptions, tout particulièrement dans le champ du médicament. <ul style="list-style-type: none"> - Direction adjointe Hospitalisation - Direction adjointe Autonomie - Direction adjointe Financement et performance du système de santé
<p>La Direction adjointe de l'hospitalisation est chargée d'organiser l'offre, de piloter les coopérations et l'accompagnement des ressources humaines en établissements de santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle définit et gère les procédures d'organisation de l'offre de soins et assure le suivi des établissements, la mise en œuvre des projets médicaux de territoire, les orientations du schéma régional de santé et la déclinaison des plans nationaux (cancer...). - Elle accompagne les actions de coopérations et en particulier les projets des groupements hospitaliers de territoire. - Elle accompagne les établissements dans la gestion de leurs ressources humaines, prépare les décisions du DGARS en matière de gestion des cadres de direction des établissements, enrichit la vision prospective en matière de démographie médicale et paramédicale.

Missions/Activités

Le chargé de mission est en charge de/du :

- Animation de la contractualisation régionale avec les établissements de santé : programmation, méthodes et accompagnement, analyse des projets CPOM ;
- Suivi de la contractualisation et contribution aux revues annuelles de contrat, suivi des CAQES en lien avec la direction adjointe démocratie en santé et qualité ;
- Préparation et suivi des revues annuelles de contrat, en lien avec les feuilles de route des coordonnateurs thématiques ;
- Référent(e) e-cars ;
- Contribution aux revues annuelles de territoires à partir des remontées individuelles des établissements ;
- Contribution aux dialogues de gestion et aux instructions budgétaires des structures, en lien avec leurs feuilles de route et leurs objectifs stratégiques
- Contribution au comité opérationnel hospitalier associant les référents hospitaliers des délégations départementales et la direction adjointe hospitalisation.
- Référent(e) régional(e) sur les dispositifs de coopérations hospitalières :
- Instruction et suivi des GCS sanitaires et des GIP ;
- Référent sur l'observatoire des recompositions hospitalières ;
- Articulation avec le chargé de mission coopérations sur GHT.

En lien avec le référent thématique, co-référent(e) administratif des thématiques PRS suivantes :
cancérologie, SSR.

- Préparation des séances du groupe thématique régional
- Lien avec les acteurs et soutien à l'animation de travaux régionaux
- Suivi des projets
- Animation de sous-groupes de travail et pilotage de projets opérationnels en lien avec la thématique
- Préparation et suivi de l'allocation de ressources SSR

Soutien en tant que de besoins aux appels à projet du département des professions de santé en établissements.

Conditions particulières

Participation aux astreintes administratives sur la base de volontariat
Participation à la mise en œuvre du programme Inspection – contrôle
Fiche de postes soumise à évolution au regard des priorités de la DAH

Catégorie/Corps-Grade/Niveau

Le poste est ouvert dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'une durée de 1 an.

Profils attendus : professionnels titulaires d'un Master 2 en droit, économie, gestion mention management des organisations du secteur sanitaire.	
Compétences	
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances en santé publique et des politiques de santé - Connaissances de l'organisation sanitaire, de l'environnement institutionnel, administratif et partenarial - Connaissance du fonctionnement des établissements, du cadre de financement et de gestion budgétaire, des modalités des dialogues de gestion - Cadre réglementaire des coopérations (GHT, GCS et GIP) - Démarche qualité, gestion des ressources humaines, contrôle interne - Règlementation relative aux professions médicales de santé - Règles d'allocations de ressources - Principes et outils de la démarche projet
Savoir-faire	<p>Expert</p> <p>Coordination et concertation</p> <p>Travail en équipe</p> <p>Capacité de synthèse et d'analyse (discerner des enjeux spécifiques, anticiper dans des domaines sensibles,...)</p> <p>Réaliser un diagnostic, formuler des préconisations</p> <p>Travailler en transversal avec les différentes administrations et partenaires</p> <p>Argumenter et défendre des positions</p> <p>Maîtrise</p> <p>Animation de réunions</p> <p>Expression orale et aisance rédactionnelle</p> <p>Collecte, traitement et analyse de données ; construction d'enquête</p> <p>Outils informatiques (Excel, Word, applications budgétaires et comptables)</p>
Savoir-être	<p>Sens des relations humaines et diplomatie</p> <p>Sens de la pédagogie, de la communication et de la transversalité</p> <p>Capacité d'adaptation et d'initiative</p> <p>Réactivité, autonomie et méthodologie</p> <p>Maîtrise de sa communication</p>